

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1423>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- Arrêté du 8 août 2023 modifiant certaines modalités d'organisation des concours pour le recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation

Date de mise en ligne : mercredi 20 septembre 2023

- S'INFORMER - Personnels - Enseignants Contractuels -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0217 du 19 Septembre 2023